



ipalle

Fostplus



Communiqué de Presse

Froyennes, le 1^{er} juillet 2021

Concours Ipalle

Tri des déchets : testez vos connaissances et tentez de remporter un séjour gastronomique dans les Ardennes

Du 1^{er} au 31 juillet, Ipalle lance un concours en ligne sur le tri des déchets à l'attention des habitants de Wallonie picarde et du Sud-Hainaut, avec à la clef, 10 séjours gastronomiques dans les Ardennes !

Avez-vous bien assimilé les nouvelles règles depuis l'élargissement du tri des PMC, désormais en vigueur sur l'ensemble de la zone Ipalle ? Si oui, tentez votre chance ! Presque tous les emballages en plastique peuvent désormais être déposés dans le sac bleu ou au recyparc, dans le conteneur des PMC (emballages en Plastique, emballages Métalliques et Cartons à boisson). Pourrez-vous les reconnaître ? Ce concours vous permettra de vérifier vos connaissances, par le biais de 10 questions sur le tri des déchets, mais aussi de peut-être remporter un séjour gastronomique pour deux personnes à Bouillon : deux nuits à L'Auberge de Rochehaut !

Pour participer, connectez-vous sur www.ipalle.be entre le 1^{er} et le 31 juillet et répondez aux questions en ligne. Un tuyau : toutes les réponses aux questions se trouvent sur [le site internet de l'intercommunale](#) et la page Facebook « [Ipalle – Vers un territoire Zéro déchet](#) ». Ainsi, avant c'était non et maintenant c'est oui pour les PMC : films en plastique, barquettes de fromages et charcuteries en plastique, barquettes de beurre, raviols à champignon et pots de yaourts... Mais attention, c'est toujours non pour : les emballages composés de plusieurs matières, les emballages avec un bouchon de sécurité enfant et les déchets en plastique qui ne sont pas des emballages.

L'objectif de ce concours est de rappeler de façon ludique les règles de tri des PMC mais aussi des déchets organiques de cuisine qui font désormais l'objet d'une collecte sélective dans tous les recyparcs Ipalle et via les points d'apports volontaires. Les habitants de la zone Ipalle figurent parmi les champions du tri des PMC. Cette campagne de sensibilisation menée à l'initiative d'Ipalle et de Fost Plus contribue à maintenir la vigilance de la population. Alors, envie de vous tester ? Rendez-vous à partir du 1^{er} juillet sur www.ipalle.be ou sur la page Facebook « Ipalle – Vers un territoire Zéro Déchet » !

Contacts presse :

Nathalie Remy – 0479/96.84.19 – nathalie.remy@ipalle.be